

Recrutements 2019 CAPEPS externe :

+20 postes, insuffisant !

Même si cette année, le nombre de postes au CAPEPS externe est légèrement supérieur à 2018, celui-ci n'est pas à la hauteur des enjeux : faire réussir tous les élèves, couvrir les départs en retraite, résorber la précarité, assurer les horaires et les remplacements, améliorer les conditions d'apprentissage dans les collèges, lycées et universités.

Nous sommes entrés depuis 2017 dans une nouvelle politique de suppressions massives de postes, équivalente à celle qui a été mise en œuvre de 2007 à 2012. Celles-ci avaient entraîné un recrutement massif de contractuels et profondément dégradé les conditions de travail. Depuis le nombre de contractuels est resté relativement stable (variation en 2015) puisque le nombre de recrutements lors



du gouvernement précédent même s'il était en hausse, n'a pas suffi à résorber le nombre de postes supprimés. A la rentrée 2018, au moins 500 contractuels en EPS étaient recrutés.

Le nombre d'inscrits au CAPEPS externe a encore augmenté cette année ce qui fait de l'EPS une discipline à part car la crise de recrutement n'existe pas et le niveau reste élevé.

Vu les éléments précédents le ministère doit augmenter les recrutements aux CAPEPS 2019.

C'est une revendication que le SNEP-FSU continuera de porter avec détermination. Ce sont au moins 1500 postes d'enseignants d'EPS par an pendant 5 ans qu'il faut pour notre discipline.

Le SNEP-FSU à vos côtés

Prochain rendez-vous à Vichy pour les admissibles où nous vous accueillerons. Nous serons aussi à vos côtés dès la rentrée. N'hésitez à nous interpeler pour répondre à vos questions. Les équipes militantes du SNEP sauront se rendre disponibles pour vous accompagner.

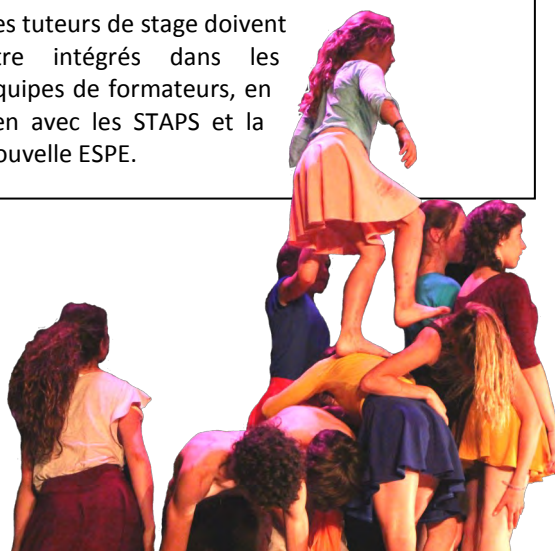
Le SNEP FSU ce sont des militants sur le terrain, reconnus par la profession (83,1% aux élections professionnelles et 9 sièges sur 9 en commission paritaire nationale)

Par des publications régulières, bulletin syndical, site, revue Contre Pied, le SNEP-FSU tient la profession informée des sujets d'actualité sur le métier. A tout moment, tu peux joindre, localement ou nationalement, les équipes militantes du SNEP-FSU. Elles sauront se rendre disponibles pour vous accompagner et répondre à vos questions. Référez-vous aux adresses et numéro de téléphone publiés sur le site (onglet contacts).

Contact académie :
s3-nomdel'academie@snepfsu.net

Des revendications pour la formation

- Même si le SNEP-FSU et les syndicats de la FSU ont obtenu un retour à un mi-temps pour les stagiaires, la revendication reste celle d'un service à tiers temps incluant 3h de sport scolaire.
- Il faut que l'année de M2 soit une véritable année de formation, et que les étudiants ne soient pas considérés comme des moyens d'enseignement.
- Les lauréats titulaires d'un M2 doivent pouvoir bénéficier d'une formation réellement adaptée à leurs besoins.
- les tuteurs de stage doivent être intégrés dans les équipes de formateurs, en lien avec les STAPS et la nouvelle ESPE.



Pour tous les candidats admissibles, s'inscrire sur SIAL et ne pas oublier de transmettre toutes les pièces jointes !

Calendrier

Note de service affectation des stagiaires	Résultat admissibilité	Épreuves d'admission	Résultat du concours	Affectation en académie
11 Avril 2019	15 avril 2019	Vichy du 12 juin au 2 juillet 2019	4 juillet 2019	Au plus tard le 10 juillet 2019

Chaque année, des M1 se retrouvent affectés hors académie faute de transmission du certificat d'inscription en M1...



Conditions de rentrée pour les lauréats

Sous réserve de la parution de la note de service et de modifications, admissible au CAPEPS tu devras obligatoirement te connecter sur SIAL entre mi mai et mi juin, dans le cadre des affectations des stagiaires. La note de service sera disponible sur le site du SNEP-FSU dès sa parution (prévue le 11/04/2019)

www.snepfsu.net/concours

Catégories de stagiaires	Situation	Temps de service	Rémunération	affectation
2019 CAPEPS externe	Inscrits en M1	EPS 8h /9h+ 3h sur 1 semestre	Echelon 1	Sur l'académie de concours *(règle particulière IDF)**
2019 CAPEPS et Agrégation externe	Titulaires du M2 ou inscrits en M2 en 2018/2019	EPS 8h /9h+ 3h sur 1 semestre	Echelon 1	Affectation académique nationale selon barème en fonction des capacités d'accueil

***pièce justificative (certificat d'inscription en M1)** à transmettre pendant la saisie des vœux sur SIAL
 **les candidats devront classer ces 3 académies et seront affectés selon un barème spécifique

Les luttes menées avec la profession et ses résultats :

Retour à un mi-temps pour les concours externes.
 Maintien de l'heure de coordination suite aux discussions sur le métier.
 Écriture d'un nouveau décret confirmant le forfait 3 heures d'AS.
 Mise en place d'une nouvelle carrière plus juste avec des augmentations indiciaires pour tous.

Les luttes à mener avec la profession :

Sur les améliorations des conditions de travail et les salaires.
 Pour un Plan de recrutement pluriannuel.
 Sur la place et les contenus de l'EPS.
 La revalorisation des salaires

Cette activité a un coût. Le SNEP-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s
 Alors ...je me syndique dès la rentrée ?
 Plus nous serons nombreux à être syndiqués, plus nous pèserons dans le rapport de force, plus nos débats seront riches, mieux nous ferons avancer le métier.

Plus nous serons nombreux à être syndiqué-es, plus nous pèserons dans le rapport de force, plus nos débats seront riches, mieux nous ferons avancer le métier.

Le SNEP-FSU te tient informé de l'évolution des différents aspects de l'entrée dans le métier
Les choses bougent, ne reste pas spectateur !

www.snepfsu.net/concours

Tu souhaites recevoir des infos régulières ?
 Tu as des questions à poser ?
 Écris à :
stagiaire@snepfsu.net
 01.44.62.82.32